

Quand les économistes crient au loup

AU LIEU DE discourir depuis des siècles sur l'origine de l'inégalité entre les êtres humains, on ferait tout aussi bien de s'interroger sur les raisons de la discrimination dont sont victimes les élus sensibles – de gré ou de force – aux contraintes de la logique et aux contingences de la vie par rapport aux donneurs de conseils qui s'en croient impunément libérés à tout jamais. Les premiers payent cher l'exercice même exceptionnel de leur droit à l'erreur, tandis que les seconds, intellectuels abusant de cette noble étiquette, s'en tirent aisément en proclamant avec une feinte humilité que seuls les imbéciles ne changent pas d'avis. Facile.

Facile de se réhabiliter soi-même à bon compte, après avoir conspué ceux dont le seul tort était d'avoir raison à l'avance. Ainsi, le professeur Jean-Christian Lambelet se refait présentement une virginité politique en réclamant à grand fracas un programme analogue, mais en plus complet, à celui que lui-même et ses confrères décriaient encore voici à peine un an, sans doute parce qu'il émanait alors de la gauche, globalement ignare en économie comme on sait.

Quand les socialistes préconisaient une relance économique par l'encouragement à l'investissement collectif et à la consommation individuelle, quand ils proposaient un bonus à l'investissement en faveur de la Suisse latine, ils ont eu droit aux rappels les plus humiliants: ils oubliaient tant le saint principe de la liberté du commerce et de l'industrie que l'évidente supériorité de l'économie privée, sachant agir tout en souplesse, sur l'incurable lourdeur de l'Etat.

Aujourd'hui, alors que la crise s'installe comme le redoutait la gauche et comme lui-même se refusait à le prévoir, le professeur Lambelet reçoit une approbation aussi bruyante qu'inattendue à la fois des instances conjoncturelles, des pontes du distingué Vortort et des néolibéraux de la Haute Ecole de Saint-Gall. Et pour quoi, ce concert de louanges et ce soulagement

général? Pour un vaste programme qui ratisse large, suscitant l'intérêt tant chez Serge Gaillard, économiste à l'USS, que chez le promoteur le plus lancé (et libre de ses mouvements, lui).

Certes la consultation à propos du Memorandum du professeur Lambelet, qui l'a écrit en anglais pour se faire également comprendre des deux côtés de la Sarine, va émousser certaines propositions, dont la réduction temporaire d'au moins 10% des impôts cantonaux et fédéral sur le revenu. En revanche, les autres éléments principaux du programme subsisteront: le moratoire sur les programmes d'économies des collectivités, invitées à investir de suite dans tous les projets mûrs (le prolongement du métro lausannois, pas encore les NLFA); un nouvel assouplissement de la politique monétaire de la Banque nationale au prix d'une inflation de 2 à 3% jugée tout à fait supportable; et un encouragement accru aux réformes structur-

elles, de l'ouverture des marchés publics à la «modernisation» des systèmes d'enseignement en passant par l'abolition des cartels (mais non des organisations dites analogues).

Ce faisant, le professeur Lambelet prend en partie le contre-

pié de ses amis économistes, théoriciens de l'offre, épris de concurrence et de déréglementation. Il rejoint ceux qui, situés moins à droite, préconisent la reprise par la demande, celle des investissements publics et de la consommation privée.

Certes, M. Lambelet ne va pas jusqu'à préconiser expressément le maintien du pouvoir d'achat des salariés. Mais il doit savoir que c'est pourtant une absolue nécessité, lui qui diagnostique avec justesse la véritable cause et le principal effet de la crise économique: le manque de confiance envers les autorités, les entreprises, les institutions. Reste à savoir si et combien de temps les donneurs de leçons de rattrapage échapperont à une déconsidération générale à laquelle ils n'auront que trop efficacement contribué. YJ

Facile de se réhabiliter soi-même à bon compte, après avoir conspué ceux dont le seul tort était d'avoir raison à l'avance

Perspectives planétaires: explorer plutôt que protéger

En Suisse le phénomène du chômage s'est imposé sur l'agenda politique depuis quelques années seulement. Dans les pays industrialisés par contre, le chômage progresse dès le début des années 70, rappelle le dernier rapport du Bureau international du travail (BIT) consacré à la situation de l'emploi dans le monde. Si les statistiques nationales vous dépriment, consultez ce rapport qui distille un optimisme global.

LE BIT OBSERVE que la croissance économique reste la condition première de la création d'emplois. L'augmentation du chômage est due à un taux de croissance insuffisant qui ne permet pas d'absorber intégralement une demande de travail en constante hausse. En effet, le taux des actifs parmi la population en âge de travailler a augmenté dans la presque totalité des pays de l'OCDE au cours des 35 dernières années, la Suisse en tête avec 82,7% d'actifs. Un démenti à l'idée que le progrès technique détruit le travail.

Contre les idées préconçues

Le BIT met à mal une autre idée reçue, celle qui voit dans la globalisation de l'économie l'une des causes du chômage. Seuls 10 à 20% des emplois sont directement liés au commerce mondial et aux flux internationaux de capitaux. Un constat qu'il faut pourtant tempérer, car les gigantesques

marchés intérieurs des Etats-Unis, de la Chine et de l'Inde notamment contribuent fortement à cette faible proportion. Les experts du BIT considèrent que la politique de l'emploi reste l'apanage des Etats nationaux, beaucoup moins privés de leurs attributs de souveraineté qu'on ne le croit.

Les transferts massifs de places de travail dus aux délocalisations d'entreprises ne sont pas confirmés par les données disponibles. Au contraire, l'ouverture des marchés a contribué à la création d'emplois et la libéralisation de l'économie, si elle implique un coût social élevé à court et à moyen terme, est de loin préférable, en terme d'emploi, au protectionnisme. C'est pourquoi le BIT préconise des mesures sociales actives pour accompagner les mutations économiques plutôt qu'une politique passive qui se limite à une aide financière aux chômeurs. *jd*

ILO, *World Employment 1996/97*, «National Policies in a Global Context», Genève, 1996.

BOYCOTT

La responsabilité sociale paie

TROP SOUVENT LES entreprises externalisent leurs coûts sociaux. L'assurance chômage prend en charge le prix des restructurations et l'assurance maladie ou l'assurance invalidité celui de la course à la productivité qui laisse les plus faibles sur le carreau. D'où les appels de plus en plus fréquents à la responsabilité sociale des entrepreneurs. Des appels qui risquent bien de n'être guère entendus s'ils ne

parviennent pas à forcer la logique des acteurs économiques. C'est du moins à cette conclusion que parvient une étude commandée par la fondation Renaissance de Delémont et récemment présentée à Neuchâtel. Combattre les symptômes ne suffit plus, ne serait-ce que parce que l'Etat ne pourra plus financer les réparations sociales dont on le charge. C'est donc aux causes des dégâts sociaux qu'il faut s'attaquer. Après Greenpeace, Socialpeace, une organisation qui appellera au boycott des entreprises antisociales? Les Etats-Unis connaissent déjà des guides d'achat qui évaluent les entreprises en fonction de leurs comportements écologiques et socioculturels. Face à des consommateurs avertis, les producteurs sont contraints de concevoir leurs profits dans un sens plus large que le seul bénéfice à court terme. L'image dont ils bénéficient dans le public devient un facteur décisif de succès. *jd*

Basler Zeitung, 4 décembre 1996

Médias

Roger de Diesbach dans *La Liberté* (7.11.96) sur la manifestation contre la fermeture de «Cardinal»: «Bon enfant cette «manif» même si, durant les discours dénonçant les requins des superbénéfices, là-haut, sur son nuage accroché entre l'évêché et l'hôpital des Bourgeois, Karl Marx, parfois, souriait». *cfp*

La fuite en avant de l'UDC hors de la maison gouvernementale

Lors des récents entretiens de Watteville, les démocrates du centre ont tenté de monnayer un accord de non-belligérance. Si le Conseil fédéral retire la demande

d'adhésion à l'Union européenne, l'UDC pourrait renoncer à attaquer en référendum les résultats des négociations bilatérales.

UELI MAURER, le président de l'UDC, va maintenant plus loin. Il exige des socialistes, des radicaux, des démocrates-chrétiens et du gouvernement qu'ils abandonnent l'idée même d'une adhésion future à l'Europe et à l'Espace économique. Même si entre-temps Ueli Maurer a été désavoué par son groupe parlementaire, cette stratégie de l'escalade dans la pression révèle à quel point l'UDC n'est plus sûre de son fait et condamnée à la fuite en avant.

L'UDC dicte ses conditions

La plus petite formation gouvernementale peut se prévaloir de sa victoire de décembre 1992: une majorité du peuple et des cantons a dit non à l'Espace économique. Mais lorsque le Conseil fédéral, tirant la leçon de son échec, a opté pour l'approche bilatérale préconisée par l'UDC, cette dernière

a aussitôt dicté ses conditions: pas question d'un accord sur la libre circulation des personnes, sous peine de référendum.

Fond de commerce: la peur

Aujourd'hui, si l'on en croit les derniers sondages, le compromis négocié par la Suisse a de bonnes chances de passer le cap populaire. Contre la reconnaissance helvétique de la libre circulation des personnes, Bruxelles concède des délais et une clause de sauvegarde qui devraient rassurer les plus craintifs. Pour autant que le Conseil fédéral et les partis bourgeois annoncent rapidement des mesures contre le dumping salarial (DP 1277, «Etre offensif sur le front intérieur»).

L'UDC sent probablement cette évolution de l'opinion publique et déplace en conséquence sa ligne de défense. Le résultat des négociations bilatérales lui

échappe? Elle s'empare aussitôt du problème de l'adhésion. C'est le drame d'un parti qui a fait de la peur son fonds de commerce et qui joue sans vergogne sur le réflexe de repli et d'isolement d'une partie de la population. A ce jeu, l'UDC est condamnée à distiller la méfiance à l'égard de ses partenaires gouvernementaux et de l'exécutif, sans apporter jamais de contribution positive à la solution des problèmes du pays; on le voit à propos de la drogue, des étrangers et des relations internationales.

A la porte?

Dans ces conditions, on conçoit mal que ce parti puisse assumer longtemps encore ses responsabilités gouvernementales. Il est d'ailleurs douteux qu'il y tienne vraiment. Mais, visiblement, il préfère attendre qu'on le mette à la porte. *jd*

Quel sera le champ référendaire?

L'ESQUISSE D'ACCORD Suisse-UE sur la libre circulation des personnes avec ses étapes, ses longs délais, sa clause de sauvegarde et sa prolongation tacite est certainement une pièce d'orfèvrerie de la diplomatie helvétique. A cette aune, même si ce dossier est un des plus difficiles, on se demande comment et avec quels délais une adhésion complète serait négociable.

Intérêts nationaux et craintes du dumping salarial

On est frappé aussi par l'énergie mise à défendre pied à pied les intérêts nationaux alors qu'on ne voit rien venir sur les accords internes entre les partenaires sociaux suisses qui permettraient d'écarter les craintes d'un dumping salarial frontalier lié à l'ouverture des frontières. Enfin, les diplomates

suisses voulaient échapper à un processus; ils désiraient pour cette décision de principe finale se réserver la liberté d'une nouvelle décision. On a décidé que la révocabilité du traité et sa reconduction tacite en tiendraient lieu. Mais on savait au départ qu'on négocierait un traité formellement révocable. Transformer la révocabilité utilisée ou non en libre décision sur la question de fond est astucieux, presque trop: habileté de négociateur. Cela serait d'importance secondaire si n'était posé le problème de la ratification éventuelle par le peuple à la suite d'un référendum.

Chances de succès, avec la Suisse romande et les villes

Si les bilatérales aboutissent, il semble souhaitable que le Conseil fé-

déral présente les modifications légales qu'il entraînera soit immédiatement, soit à terme, en un paquet. Le traité ne répondra pas aux exigences de l'article 89, alinéa 3, exigeant le référendum obligatoire et la double majorité du peuple et des cantons. Il pourra en revanche être soumis au référendum facultatif.

Les chances de succès, à la seule majorité du peuple, sont bonnes. La Suisse romande et les villes alémaniques permettraient de l'emporter. Il sera d'autant plus nécessaire alors de soumettre d'emblée à ratification l'entier du processus avec son déroulement dans le temps. A cette condition l'astuce diplomatique, assimilant révocabilité et libre décision sur la dernière étape, n'en sera plus une: le peuple aura tranché en toute connaissance de cause. *ag*

Pour un marché du travail complémentaire

La ville de Zurich est durement touchée par le chômage: près de 15 000 personnes sans emploi – 6.1% de la population active – dont plus du quart depuis plus d'un an et 250 chômeurs arrivant en fin de droits chaque semaine. En conséquence, le budget de l'aide sociale ne cesse de croître – 161 millions de francs prévus pour l'an prochain.

MONIKA STOCKER, la dynamique municipale écologiste, responsable des affaires sociales, ne se contente pas de gérer passivement cette situation en distribuant des allocations. Elle propose une stratégie offensive qui vise à la création d'un marché du travail complémentaire. La nouvelle Loi fédérale sur l'assurance chômage développera certes des programmes de réinsertion. Mais cet effort a pour but le retour des chômeurs sur le marché du travail classique. Reste les personnes marginalisées pour des raisons diverses et qui n'ont aujourd'hui aucune chance de trouver un emploi. C'est à leur intention que la magistrate a imaginé un marché du travail complémentaire destiné en priorité à faciliter la réinsertion sociale.

Ainsi un centre de rencontre pour alcooliques va professionnaliser son service de repas pour les institutions et ouvrir un restaurant. En collaboration

avec des privés, la Ville soutiendra un magasin offrant un assortiment de produits recyclés. D'autres projets sont à l'étude dans les domaines de la production d'énergie solaire et du tri des déchets de la construction et de papier.

Des places de travail et des économies

Ce marché du travail complémentaire constitue l'un des projets-pilote de la réforme de l'administration communale. Il bénéficie d'une enveloppe financière de 25 millions de francs pour 1997 et se voit fixé un double objectif: assurer 306 places de travail supplémentaires et économiser 10 millions sur le budget de l'aide sociale.

Le projet suscite la méfiance des syndicats qui voient là un risque de pression à la baisse des salaires et le mécontentement des arts et métiers qui craignent une concurrence soutenue par les pouvoirs publics. *jd*

MANAGEMENT

Evaluer l'évaluation

DU CÔTÉ DE CEUX qui travaillent, la vie n'est pas toujours rose. Ainsi, dans une entreprise d'informatique qui pratique le «management par évaluation», quelques effets pervers ont été remarqués. Ce nouveau type de management tente de faire la synthèse entre l'investissement «naturel» au travail, sans lequel aucun emploi ne serait supportable, et les désirs de rentabilité maximale du patronat. Dans une ambiance harmonieuse, le tutoiement est imposé, la transparence intégrale, le contrôle et l'auto-contrôle généralisés; le travail est enrichi de responsabilités nouvelles, l'autonomie est élargie: certains et certaines craquent.

Rien d'étonnant pourtant à ce qu'en situation de crise surtout, une évaluation paroxystique, doublée de responsabilités accrues, fasse prendre aux salariés leur poste pour un siège éjectable. Et rien d'étonnant, plus généralement, à ce qu'un système de contrôle trop efficace soit perçu comme étouffant. Certaines niches hors contrôle,

certaines espaces non surveillés semblent nécessaires pour que l'individu puisse prendre, de temps à autre, une gorgée d'air; puisse mettre la tête hors du bain social.

Or, dans le cas de cette entreprise, les regards sont si omniprésents que le seul endroit où l'on puisse se permettre de craquer est l'infirmerie. L'absentéisme et les absences pour maladie croissent, la consommation d'antidépresseurs également.

Comme si la mise sous pression n'était pas suffisante, la séparation du travail et du non-travail tend à disparaître, et le travail pousse ses tentacules à domicile: l'entreprise «suggère» aux employés de s'équiper d'informatique et de fax à la maison. Certains ont si bien assimilé la leçon que, lorsqu'ils travaillent chez eux, ils prennent soin de mettre leur veston cravate! *cp*

Gabrielle Balazs et Jean-Pierre Faguer, «Une nouvelle forme de management: l'évaluation», in: *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 114, 1996.

De moins en moins de cadeaux sous le sapin

Sans doute avez-vous vous reçu les habituelles demandes de dons qui remplissent les boîtes aux lettres aux alentours de Noël. Toutes ces associations

font appel à votre générosité, et à votre commisération censées être plus prolixes avant les fêtes, ou à votre culpabilité de consommateur effréné.

BIEN SÛR, si les appels de fonds des diverses associations caritatives coïncident avec la période de Noël, ce n'est pas seulement pour toucher nos âmes attendries, c'est que la misère est plus dure à l'approche de l'hiver, les solitudes plus vastes et les besoins plus âpres. Mais ne nous y trompons pas. Crise oblige, les associations caritatives telles que Caritas ou le Centre social protestant doivent gérer de plus en plus de cas de marginalisation sociale: personnes à l'assurance vieillesse, personnes bénéficiant de l'AI, toxicomanes, chômeurs en fin de droits ou migrants.

Travail de proximité, recul des subventions

Le filet social tissé par l'Etat permet certes d'amortir en partie les chutes vers la paupérisation. Mais des personnes passent néanmoins entre les mailles du filet, soit parce qu'elles l'évitent, soit parce que leur désespérance n'est pas chiffrable, ni quantifiable. Et c'est là que le rôle des associations caritatives est primordial: prendre le relais de l'Etat sur le terrain de la pauvreté, agir avec des structures plus légères, moins bureaucratisées, afin d'offrir aux gens un soutien tant psychologique que financier. L'implantation de ces institutions au cœur des quartiers plutôt populaires des villes témoigne du travail de proximité effectué par les associations caritatives (rue de Carouge pour Caritas-Genève, rue César-Roux pour Caritas-Vaud).

Les institutions sociales fonctionnent sur un équilibre fragile: dons, vente des objets de récupération et subventions des collectivités publiques, cantonales, communales et fédérales (Office des réfugiés, Office fédéral des assurances sociales).

Or force est de constater que les difficultés rencontrées par les personnes à la limite de la pauvreté augmentent de façon inversement proportionnelle aux moyens financiers à disposition.

Caritas-Genève se dresse aussi contre des mesures prises par les collectivités publiques qui paraissent anodines mais qui obstruent considérablement leur action et augmentent leur coût.

Ainsi Caritas a un service de désendettement destiné à aider les personnes à assainir leur situation financière. Elle fait donc une demande à l'Office des poursuites afin d'obtenir les documents nécessaires à l'examen du problème. Jusqu'à présent l'obtention de ces papiers était gratuite. Or maintenant les émoluments sont facturés (25 fr.). Situation absurde quand on sait que le service de désendettement est justement fait pour que l'Etat récupère ses arriérés d'impôt. La diminution des subventions aux organismes de vacances privés est un calcul peu rentable si l'on considère que c'est une institution qui joue un rôle non négligeable dans le domaine de la prévention et de l'épanouissement des jeunes. L'Association des foyers de Jour du canton de Genève se voit aussi menacée par les restrictions budgétaires cantonales, etc.

Moins de polyvalence

Mais ce sont surtout les orientations fédérales qui menacent la bonne marche des associations caritatives. L'ordonnance d'application sur la TVA, entrée en vigueur en 1995, impose à toute association à but non lucratif ou à but d'utilité publique de payer la TVA sur les produits commercialisés. Pour Caritas ou le Centre social protestant, par exemple, il s'agit de vêtements ou d'objets de seconde main destinés essentiellement à une clientèle peu fortunée; il leur est donc impossible d'augmenter les prix et donc de répercuter la TVA, qui est alors prise sur la marge de vente. Pour le CSP-Vaud, cela représente une perte sèche de 100 000 fr. par année, somme considérable vu l'accroissement de leurs activités.

Enfin, plus révélateur, l'OFAS, chargé d'octroyer les subventions publiques

dans le domaine de l'AVS et de l'AI, substitue à l'arrosage systématique aux institutions sociales le ciblage des subventions. Aux uns les réfugiés statutaires, aux autres les personnes invalides ou les toxicomanes.

Partage du territoire

Les associations caritatives sont ainsi obligées de se partager le territoire social fragmenté, entrant en concurrence en vue d'obtenir la manne fédérale. Le Carré, par exemple, institution dépendant de Caritas-Genève offre des repas tous les jours réunissant quelque 150 personnes, tous problèmes confondus: des gens seuls, vieux ou invalides, des jeunes toxicomanes ou des étrangers en quête de solidarité; jusqu'à présent l'OFAS finançait ce service avec souplesse et tolérance, ne comptabilisant pas de façon stricte les prestataires de l'AVS ou de l'AI qui bénéficient d'un repas. A l'heure actuelle, seuls ceux-ci peuvent compter sur une subvention fédérale. Politique identique pour le CSP-Vaud où la subvention fédérale a diminué de 200 000 fr. par année pour les personnes à l'AVS et à l'AI.

Défense des généralistes

Les pouvoirs publics, tant au niveau cantonal que fédéral veulent ainsi obliger les associations caritatives à se regrouper et à se spécialiser dans la misère, instituant des méthodes opposées à celles préconisées pour le corps humain: réduire les généralistes, créer des spécialistes. On ne peut nier que l'équipement social privé, édifié depuis les années 60, est important en Suisse, et qu'il s'y ajoute celui des collectivités publiques. Mais le caractère polyvalent des institutions telles que Caritas ou le CSP est indispensable, s'il l'on veut maintenir un filet social de première urgence, répondant à tous les besoins de solidarité, si l'on ne veut pas isoler les pauvretés les unes par rapport aux autres.

gs

Déficit de l'Etat: une autre approche

Je tiens à réagir, suite à l'article intitulé «Des revendications qui ne font pas un projet», paru le 21 novembre sous la signature de Jean-Daniel Delley.

JEAN-DANIEL DELLEY caricature mon intervention lors de l'émission «Droit de cité», et procède à un amalgame dans le but de discréditer le cartel intersyndical et le mouvement de la fonction publique genevoise.

Perte du pouvoir d'achat

Lors de cette émission centrée sur les réductions de salaires aux CFF et dans la fonction publique, j'ai dénoncé la volonté du gouvernement zurichois de réduire les salaires nominaux de 3%, avec gel de l'indexation et des annuités pendant 3 ans, ainsi que la décision du Conseil d'Etat genevois de bloquer en 1997 tous les mécanismes salariaux. J'ai ajouté que ce 3^e blocage en 4 ans porterait entre 10 et 15%, selon les cas, la perte de pouvoir d'achat des salariés de la fonction publique genevoise calculée depuis 1992. J'ai rappelé que la non-indexation des salaires équivalait à une réduction de pouvoir d'achat, contre la thèse patronale qui tend à considérer la simple adapta-

tion des salaires au coût de la vie comme une augmentation de salaire! J'ai mentionné aussi les 25 000 suppressions d'emploi intervenues dans la fonction publique de ce pays, depuis 1991, et les 25 000 autres menacés dans les 3 ans à venir.

Il faut ne rien comprendre aux difficultés matérielles dans lesquelles se débattent une grande partie des salariés, y compris dans la fonction publique, pour considérer ces éléments comme des «calculus d'épiciers». (...)

Comme la manifestation nationale contre le démantèlement des services publics, le mouvement de la fonction publique genevoise a exprimé un profond malaise social. Néanmoins, chacun sait qu'une mobilisation syndicale doit, dans toute la mesure du possible, se conclure par des résultats immédiats, forcément limités en regard du malaise exprimé.

Cet accord – même limité, pour l'essentiel, à la seule question salariale – est important du point de vue des relations futures entre syndicats et gouvernement. Il renforce à mon avis le cartel dans ses luttes futures, que ce soit sur la question du statut ou des restructurations. (...)

Mon désaccord est ici total avec la position de Jean-Daniel Delley qui prône la résignation sur ce point: dans la situation actuelle des finances publiques, écrit-il doctement, il faut chercher une amélioration du climat social dans un autre registre que celui des salaires!

Ce qui n'est pas acceptable

Contrairement à sa vision aseptisée, je ne considère en aucune manière les déficits de l'Etat comme des éléments neutres. Ces déficits s'inscrivent dans le contexte d'une économie de marché qui tend actuellement à détruire toutes les valeurs sociales, environnementales et éthiques et dont les mécanismes privilégient à tous les niveaux la rétribution du capital sur celle du travail. Il n'est ainsi pas acceptable:

- que toute la société soit mise en coupe réglée pour rentabiliser les accumulations financières,
- que des cadeaux fiscaux soient accordés aux plus riches tandis qu'on transfère la charge fiscale sur les petits et moyens revenus,
- que des grandes entreprises qui réalisent des profits par milliards licencient à tour de bras, mettant à la charge des col-

lectivités publiques et des assurances sociales le coût social de ces décisions,

- que la substance des services publics soit attaquée pendant que les créanciers de l'Etat perçoivent des intérêts réels positifs confortables, un parasitisme déjà dénoncé par Keynes en son temps.

Il est vrai qu'une réforme démocratique de l'Etat est nécessaire pour lui permettre de mieux répondre aux besoins des usagers. Les syndicats sont les premiers à dénoncer les tendances hiérarchiques de l'Etat. Mais il y a réforme et réforme. Jean-Daniel Delley est incapable de concevoir qu'une réforme puisse impliquer une contradiction d'intérêts sociaux. Cela l'amène à accepter le cadre même des analyses de l'audit d'Arthur Andersen, implicitement considéré comme neutre, alors que celui-ci est clairement d'inspiration néo-libérale, même si certaines propositions peuvent être admises ici ou là. S'il imagine qu'après le mouvement de l'automne 96, les salariés de la fonction publique genevoise sont prêts à accepter les principes de réforme préconisés par Arthur Andersen, je crois qu'il s'expose à une vive déconvenue. Le malaise social qui s'est exprimé et renforcé durant le mouvement ne conduit nullement à accepter une réforme de l'Etat subordonnée aux politiques d'austérité actuelles, ou des modèles de réorganisation qui confondent la logique du service public avec celle de l'économie privée. Bien au contraire.

Eric Decarro
Président du SSP, Genève

Gymnastique pour les chômeurs

J'AI TROUVÉ CE texte de 1938, de la plume d'un employeur britannique, Shipley Brayshaw. Partant de la question «Comment peut-on faire des affaires sans réserve de chômeurs?», il propose:

«On s'attendrait à ce que les hommes et les femmes de la réserve se mettent ou se maintiennent en excellente forme. Ils auraient accès aux salles de gymnastique, aux piscines, aux jeux de plein air de même qu'à des cours et à des activités culturelles. Etant donné qu'ils sont dans la réserve pour le profit de l'industrie, ils seraient pleinement salariés. Leur position serait analogue à celle de l'armée, qui reçoit un plein salaire en temps de paix».

Edouard Dommen
Bellevue

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (*jd*)

Rédaction:

Claude Pahud (*cp*)

Géraldine Savary (*gs*)

Ont collaboré à ce numéro:

André Gavillet (*ag*)

Yvette Jaggy (*yj*)

Charles-F. Pochon (*cfp*)

Composition et maquette:

Claude Pahud, Françoise Gavillet,

Géraldine Savary

Secrétariat: Murielle Gay-Crosier

Administrateur délégué: Luc Thévenoz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA,
Renens

Abonnement annuel: 85 francs

Etudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612
1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

CCP: 10-15527-9

Encore un peu de sucre dans votre thé?

Le 19 janvier, les citoyennes et les citoyens du canton de Vaud vont à nouveau se déplacer aux urnes pour une élection complémentaire au Conseil d'Etat. Pour la

première fois de leur histoire, les radicaux lancent une femme dans la course. Serait-ce que le petit monde vaudois change, séduit par le chant des sirènes égalitaires?

A INSI DONC, NOUS aurons une femme radicale contre un homme socialiste dans la course à l'élection complémentaire au Conseil d'Etat vaudois. Déjà certains s'offusquent du choix socialiste: comment un parti, qui donne des leçons d'égalité homme-femme, ose-t-il barrer la route à la future première femme au gouvernement vaudois.

Vertus féminines

De la même manière que l'on fait place à une femme – attention appréciable – en signe de respect et de galanterie, le monde politique, dès qu'il s'agit des femmes, devrait être soudain frappé d'angélisme. D'autant plus si c'est LA première femme, telle une Eve à la conquête du paradis. La candidature de la radicale Jacqueline Maurer, dans ce pays de Vaud, se drape de toutes les vertus, de toutes les honorabilités.

Or, Madame Maurer préside le Groupement des hôpitaux vaudois régionaux; elle a défendu devant la presse la baisse de salaire pour les postes les plus humbles, tenus par des femmes: nettoyeuses, lessiveuses, femmes de ménage. Madame Maurer appartient au conseil d'administration de Jelmoli, commerce dont on sait qu'il pratique le travail sur appel et la pression sur le personnel féminin, Madame Maurer a pris position pour une Loi sur le travail qui péjorait les conditions de travail des femmes. Madame Maurer n'a jamais agi publiquement pour la cause des femmes, ni rappelé leurs nécessaires représentations au sein des pouvoirs politiques. Mais Madame Maurer est une femme, qualité innée et si rare qu'on devrait être obligé de la ménager, tel un service en porcelaine: éviter tout conflit, toute opposition, avancer à petits pas et le sourire aux lèvres.

Une image tronquée

Mais nous vivons dans une société où les inégalités homme-femme durent et perdurent; nous savons que les premières victimes de la crise sont les femmes, qu'elles sont les plus fragilisées, précarisées par la montée du chômage; nous savons que la représentation des femmes en politique est encore nettement insuffisante, et que les partis, souvent, rechignent à valoriser leurs talents féminins. C'est à tous les stades de l'organisation sociale que les femmes rencontrent les obstacles les plus lourds, que les violences latentes sont les plus évidentes, que les horizons sont les plus clos. Le monde politique est mensonger s'il renvoie une image de la société où les femmes peuvent éviter la confrontation avec un adversaire, ou alors il les confine aux espaces qui leur furent réservés pendant longtemps: un salon de thé où l'on échange des politesses, entre personnes de même sexe.

Le réflexe «femme à tout prix» équivaut à brader un droit élémentaire:

celui d'occuper le terrain en défendant des projets ou des idées, celui d'avoir raison ou d'avoir tort, celui de gagner ou de perdre une élection légitimée par des choix politiques. gs

Oubliés...

«**U**N SPECTRE HANTE L'Europe, le spectre du communisme». C'est le début du Manifeste de Marx et Engels, de février 1848. Et c'est bien vrai, à lire le numéro du 1^{er} novembre 1842 du *Nouvelliste vaudois*. On y trouve deux informations sur les luttes internes des sociétés des ouvriers allemands dans la région lémanique. Celle de Genève a exclu de son sein les vingt membres environ «qui professent des idées communistes». En repréailles, la société de Lausanne, où les communistes sont majoritaires, a exclu les non communistes. Un autre article parle d'agents provocateurs du «communisme, ce grand croque-mitaine du jour».

Près d'un siècle plus tard, en 1938, Genève voit paraître *La Revue anticommuniste*, éditée avec la collaboration du Bureau pour la préparation du premier Congrès Mondial Anticommuniste. Gonzague de Reynold y publie, sur trois numéros, une étude sur «Les données russes du bolchevisme». A la même époque les *Bulletins de l'Action nationale suisse* contre le communisme cessent de paraître à Fribourg. A Genève sortent *Les Bulletins de l'Entente Internationale Anticommuniste*.

La guerre est finie. En 1950, l'Evêque de Sion consacre sa lettre pour le carême au communisme. Jean Möri, secrétaire de l'USS, intitule sa réponse «Mauvaise querelle aux syndicats libres» (*Revue syndicale*, avril 1950). cfp

**Bientôt la fin
de l'année:
n'oubliez pas
de vous
réabonner à
Domaine
public!
Merci de
votre fidélité**

Destra e sinistra

Dans la typologie des comportements politiques, on distingue la gauche de la droite. Que signifie cette image spatiale?

A-t-elle encore un sens?

Réponse venue d'Italie.

NOBERTO BOBBIO, professeur de philosophie du droit à Turin, connaît une consécration de longue vie. C'est à 75 ans qu'il a été nommé sénateur à vie de la République et, à 85 ans, un de ses essais connaît un extraordinaire succès de librairie. Ce n'est pas un hasard. Noberto Bobbio est l'héritier et le porteur d'une tradition humaniste italienne, celle de Einaudi, de Croce. Elle s'opposait au fascisme; la bipolarisation sommaire d'après-guerre, démocratie-chrétienne et parti communiste, ne lui permettait pas d'être entendue. Mais à la veille de la première vraie alternance italienne elle a trouvé une audience populaire. Circonstance donc de la vie politique italienne. Mais la question, droite et gauche, n'est pas seulement transalpine. Le Seuil a publié une traduction française de l'essai de Bobbio, *Droite et Gauche*. Sommes-nous bien la-térialisés?

La dyade

Depuis des temps bibliques, droite et gauche sont chargées de sens profond: les justes sont à la droite du Père, le mauvais sort vient de la gauche, sinistre. Mais le cœur, principe de vie, bat à gauche. La gauche et la droite, comme tout ce qui touche au psychisme profond, sont lestées d'une ambiguïté totale de sens. Inutile de s'attarder, ce n'est pas le sujet de Noberto Bobbio. La question qu'il pose est la suivante. L'image spatiale, qui nous vient de la Révolution française, désignant politiquement ceux qui, dans l'hémicycle d'un parlement, sont placés à la droite ou à la gauche du président, a-t-elle toujours un sens?

Il faut d'abord constater qu'elle s'est imposée, durablement, face à d'autres images de classement. La Montagne, par exemple, n'a pas survécu à la chute de Robespierre. On dit cette classification réductrice. Mais même si l'on parle de centre, il n'est jamais que le pont frontière qui sépare gauche et droite en multipliant les combinaisons, centre-droit, centre-gauche. La classification subsiste. Souvent des mouvements ont voulu se libérer de cette classification sommaire, par exemple, les Verts. Mais, voyez l'exemple suisse, ils n'ont pas échappé

à la spatialisation. Et les mouvements, qui fondamentalement ont voulu nier cette dyade, ont développé des philosophies politiques autoritaires, catastrophistes ou extrêmes. Bobbio en tire une première conclusion: cette classification est liée à la démocratie; elle implique le respect des conditions de son exercice.

A quoi reconnaît-on l'homme de gauche et l'homme de droite, si on laisse de côté les signes extérieurs affectés, comme par exemple le port de la cravate. Noberto Bobbio retient deux critères essentiels: l'homme de droite privilégie la tradition, l'homme de gauche, l'égalité.

Reprenant les travaux de Dino Francescò sur le même sujet, il donne les six sens du mot tradition que peuvent tour à tour revendiquer les familles de la droite. Il vaut la peine de citer. La tradition, comme archétype, comme représentation idéale d'une époque idéale de l'humanité (on nous enseignait encore au collège les trois «siècles d'or», celui de Périclès, celui d'Auguste, celui de Louis XV!), comme fidélité à la nation, comme mémoire historique, comme communauté de destin, comme conscience de la complexité du réel. Bobbio souligne qu'une telle description écarte peut-être trop vite les termes péjoratifs tels que conservatisme, volonté hiérarchique du commandement qui va de haut en bas, défense de privilèges.

Il attribue à la gauche, à laquelle il se rattache, une volonté première de créer une société qui, dans la liberté, promeut l'égalité entre ses membres. Certes, cette volonté se heurte aux obstacles des inégalités naturelles et sociales. Mais la sensibilité de gauche veut que soient réduites celles qui ne dépendent que de l'organisation de la société. Par exemple le droit de vote des femmes, leur revendication pour l'égalité des salaires sont des combats de la gauche.

Seront déçus les lecteurs qui attendraient de cet essai je ne sais quel programme ou des repères qui permettent de définir à coup sûr le bon camp. C'est simplement la leçon d'un humaniste, éloge d'abord de la tolérance. Et un stimulant de réflexion. *ag*

Noberto Bobbio, *Droite et Gauche*, Seuil 1996, traduit de l'italien.